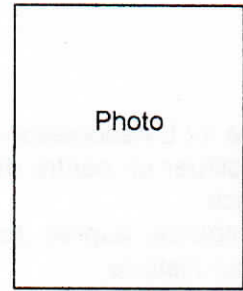




ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS ET AMIS
DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

LES VIEILLES RACINES



BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : **DATE DE NAISSANCE:**

PRÉNOM : **LIEU DE NAISSANCE:**

ADRESSE : (1)

(2)

TÉLÉPHONE : Dom : **Prof :** **E-mail :**

DIPLÔMES :

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ACTUELLE : **ou RETRAITÉ**

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE [avec dates essentielles] :

PARTICIPATION A DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES DU DOMAINE AÉRONAUTIQUE :

TITRES DE GUERRE ou AUTRES TITRES RECONNUS (n° de carte d'Ancien Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation ... , bénéficiaires au titre de l'Article D 431 du Code de Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre *) :

DÉCORATIONS :

Déclare avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur ** et m'inscrire comme MEMBRE [voir au verso] :

NOM DE MON PARRAIN :

Date et Signature :

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans l'annuaire sur Internet (accessible avec un mot de passe) :
cochez ici :

* : Renseignements (y compris votre adresse personnelle) transmis à la Fédération Nationale André MAGINOT qui verse à l'association des V.R. une allocation au titre des ressortissants de l'ONAC.

** : Statuts et Règlement Intérieur tenus à disposition ou envoyés sur demande

N.B. : Les présentes informations font l'objet d'un traitement informatisé fonctionnant conformément aux règles légales en vigueur (CNIL). Elles peuvent être contrôlées par les intéressés sur leur demande.

L'association est affiliée à la Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants – GR n° 102

EXTRAIT DES STATUTS DES "VIEILLES RACINES"

Article 1 : L'Association dite des "VIEILLES RACINES", fondée le 8 février 1929, a pour but de :

- Constituer un centre de relations amicales entre tous les professionnels et sympathisants de l'Aviation et de l'Espace,
- Promouvoir auprès des différentes générations les traditions et la culture aéronautiques et spatiales ainsi que leur histoire,
- Favoriser la solidarité et les vocations dans les domaines précités et développer la coopération avec les diverses instances et associations qui y sont liées.

Article 2 : Les moyens d'action de l'Association sont, notamment, des bulletins d'information et d'Histoire aéronautique et spatiale, des conférences, expositions et manifestations diverses, des distinctions et récompenses, ainsi que des bourses et secours.

Article 3 : L'Association se compose des membres civils et militaires répartis dans les catégories suivantes :

CATÉGORIES	COTISATIONS ANNUELLES
PIONNIERS : - Exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle dans l'Aéronautique ou le Spatial de plus de 20 années	50 €
ACTIFS : - Exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle dans l'Aéronautique ou le Spatial. - Sympathisants actifs ou portant intérêt à ces domaines (concours apporté aux activités techniques et historiques ou associatives correspondantes).	50 €
JUNIORS ASSOCIÉS : - Jeunes adultes de 18 - 25/30 ans, motivés par les questions aéronautiques et spatiales ou y exerçant une activité professionnelle.	25 €
ASSOCIÉS : - Conjoints, ascendants ou descendants d'anciens membres de l'Association décédés, ainsi que conjoints, ascendants ou descendants de membres Précurseurs, Pionniers et Actifs.	25 €
BIENFAITEURS ou DONATEURS : - Personnes, physiques ou morales ayant fait à l'Association des dons équivalents à dix fois la cotisation pour les premiers et cinq fois la cotisation pour les seconds, ou tout autre concours d'importance.	
MEMBRES D'HONNEUR : - Personnes distinguées par le Conseil d'Administration de l'Association comme ayant rendu ou rendant d'éminents services à la cause Aéronautique et Spatiale ou à l'Association elle-même.	

Les cotisations partent obligatoirement du 1er Janvier de chaque année.

Elles doivent être adressées au : **SECRETARIAT : 30 rue de l'ancienne mairie 92100 Boulogne-Billancourt**, sous forme de chèque bancaire ou postal établi à l'ordre des **VIEILLES RACINES**.